

LIÈGE, LE 10 NOVEMBRE 1888.

N° 525

20^e ANNÉE

Bureau

Rue de l'Université. 12

10 Centimes. le NUMÉRO.

Bureau

Rue de l'Université. 12

10 Centimes le NUMÉRO.

LE RASOIR



A LA VEILLE DE L'OUVERTURE DE LA SESSION LÉGISLATIVE.
Deux Ours mbarrassants.

Rédacteur en chef :
A. RIGOBERT.

Abonnements :
Belgique, Un an, franco, fr. 5-00
Etranger, port en sus.

LE RASOIR

Journal satirique hebdomadaire

Éditeur-Propriétaire :
J. DAXHELET.

Annonces & Réclames
A FORFAIT.
Un numéro : 10 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, RUE DE L'UNIVERSITÉ, 12, LIÈGE.

DEUX OURS EMBARASSANTS.

C'est donc mardi que nos Chambres législatives vont reprendre leurs travaux.

Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que M. Bernaert va en voir des grises pendant la session qui est sur le point de s'ouvrir.

Il y a tout d'abord cette grosse question du service personnel, dont le chef du cabinet s'est déclaré partisan en principe, qui paraît devoir revenir à bref délai sur le tapis.

Le Roi, dit-on, y tient plus que jamais et ces on-dit doivent être vrais, car le chef suprême des troupes belges ne peut plus raisonnablement se soustraire aujourd'hui à la nécessité de forcer la main à son ministère, s'il ne veut lui-même être accusé de compromettre par de plus longs attermolements l'avenir de notre armée.

En effet, les généraux du pays, sollicités en ces derniers temps par notre Souverain de faire connaître leur avis sur les modifications et les perfectionnements à apporter à notre organisation militaire, ont unanimement répondu que rien n'est à faire tant que le service personnel n'aura pas été décrété.

En présence d'une fin de non-recevoir aussi significative, il n'y a plus à tergiverser.

M. Bernaert doit être mis en demeure de s'exécuter ou de se démettre, sinon il sera avéré que la Belgique entend continuer à entretenir, à grands frais, une armée qui, de l'avis unanime de ses chefs, n'est plus en état de rendre les services qu'on doit pouvoir attendre d'elle.

Comment notre premier va-t-il se tirer de cette passe difficile? Va-t-il prendre résolument le taureau par les cornes et dans ce cas parviendra-t-il à conquérir l'appui des pointus antimilitaristes de la droite?

Ou bien cherchera-t-il, une fois encore, à se tirer d'affaire en usant d'habileté, ou plutôt de finasserie, et alors le Roi ne se croira-t-il pas obligé de retirer sa confiance au chef de cabinet qui l'aurait trop habilement joué dans une aussi grave circonstance.

C'est ce que l'avenir nous apprendra.

**

Un autre point noir qui doit joliment embêter aussi ce pauvre M. Bernaert, c'est à coup sûr le fameux projet de réforme électorale, élaboré autrefois par feu M. Malou et considérablement revu et corrigé depuis, au point de vue des intérêts de la calotte, par l'inévitable M. Woeste. Ici encore le grand ministre peut s'attendre à se voir sollicité (!) de marcher en avant, le couteau sur la gorge.

Les journaux cléricaux à la dévotion du véritable chef suprême et sans partage du cabinet et de la droite, vien-

nent de se prononcer catégoriquement à cet égard :

« On est fermement décidé dans les rangs de la droite parlementaire, disait l'autre jour le « Courrier de l'Escaut » à discuter le plus tôt possible, les uns disent à la rentrée, le projet de la nouvelle loi électorale. Tous nos amis sont d'avis qu'il est plus que temps d'en finir avec les chinoïseries de la loi électorale des capacités, tout en appelant pour les élections de la Chambre et du Sénat un plus grand nombre de citoyens à participer au scrutin.

« D'autre part l'adoption du projet de loi en question aura l'avantage d'établir une juste et équitable proportion entre l'élément urbain et l'élément rural dans la formation des listes électorales, les villes où les patentes sont légion, ayant jusqu'ici une supériorité injustifiée et injustifiable sur la campagne dans la composition du corps électoral. »

Vous l'entendez! Il ne s'agit rien moins que de chercher à perpétuer *ad vitam eternam* le règne de la calotte, en introduisant dans le corps électoral, à l'aide de subtilités fiscales, une légion de censitaires aussi campagnards que cagots.

On le comprend sans peine, M. Bernaert qui doit connaître à fond la chanson : « Au bord des fossés la culture, » ne verra pas de gaieté de cœur une aussi grosse partie, qui pourrait peut-être amener un soulèvement populaire dans lequel le ministère sombrerait inévitablement.

Il s'efforcera donc plutôt d'user de malice et de gagner du temps.

Reste seulement à savoir si M. Woeste, qui a l'habitude de ne rire que tout juste lorsqu'on ne se soumet pas aveuglement à ses ordres, se montrera cette fois moins féroce qu'à l'ordinaire.

Or, étant donné la notoriété des sentiments tendres et conciliants du sérapique député d'Alost, j'ai bien peur que M. Bernaert ne conserve que peu ou point d'illusions à cet égard.

Dans de telles conditions, ne suis-je pas fondé à croire que c'est chaussé de ses plus petits souliers que notre premier se représentera mardi devant le Parlement.

A. RIGOBERT.

Discours du Trône.

Une dépêche chiffrée de notre ministre plénipotentiaire près la cour de Bruxelles nous donne le texte complet du discours qui aurait pu être prononcé, mardi prochain, par le Roi, à la séance de réouverture des Chambres.

Nous nous empressons de reproduire *in extenso* ci-dessous cet important document :

Messieurs,

Le premier besoin que ma Majesté éprouve en se retrouvant au milieu des élus de la nation souveraine, c'est de féliciter chaleu-

reusement les nouveaux venus dans cette enceinte de leur élection. (*Mouvement d'attention.*) Grâce à l'article 52 de notre admirable constitution ces heureux lauréats de nos luttes électorales vont pouvoir palper, à la fin de chaque mois, la traditionnelle indemnité de 200 florins des Pays-Bas, si appréciée par les anciens dans la carrière; or, j'estime que les sinécures qui rapportent pareille aubaine ne sont jamais à dédaigner.

Qu'ils acceptent donc ici les cordiales félicitations de leur auguste souverain. (*Applaudissements prolongés.*)

Quelques-uns d'entre vous s'attendent, je suppose, à ce que ma bouche autorisée fasse connaître au pays les projets de loi qui seront soumis à l'appréciation de votre savant aéroplane pendant la présente session.

Ma Majesté regrette vivement de devoir les déromper; le remarquable et prestigieux ministère dont M. Bernaert (Auguste), est le chef incontesté (*sourires sur les bancs d'Alost et d'Anvers*), ne m'a donné aucune indication à cet égard.

S'il faut parler franc, je pense que mon gouvernement ne sait pas lui-même, à l'heure qu'il est, ce qu'il se propose de vous faire voter. Tout dépendra des circonstances et de la volonté de... vous savez bien qui. (*Acclamations enthousiastes à droite.* — *M. Woeste vient modestement saluer l'Assemblée.*)

Pour moi, ma qualité de roi constitutionnel me donne le droit de me dispenser de rouler mon nez dans ces sortes d'affaires; aussi je n'insiste pas et je m'empresse de passer à l'aperçu d'usage sur la situation extérieure et intérieure de notre bienheureux pays.

Mon gouvernement continue à entretenir les meilleures relations avec les puissances étrangères.

La création des fortifications de la Meuse a bien failli nous brouiller avec M^{me} Adam; mais le silence absolu et inébranlable que j'ai gardé à la suite de ses prétendues révélations a suffisamment démontré à cette dame que je n'étais pas content et elle n'a eu garde de persister dans son idée de nous déclarer la guerre. (*Murmures unanimes de soulagement.*)

Aucun autre nuage n'est venu obscurcir notre horizon politique extérieur.

Les Congolais que M. Léon de Somzée a cru devoir exhiber, moyennant un supplément de droit d'entrée de 50 centimes par personne, dans les locaux du grand Concours, sont retournés dans leur patrie, enchantés d'avoir fait la connaissance, à coups de pierre, avec les bienfaits de la civilisation marollienne.

Au moment de quitter la Belgique, ils ont déclaré avec émotion aux gendarmes chargés de les conduire à fond de cale, qu'ils conserveraient éternellement un reconnaissant souvenir de la douce et confortable hospitalité qui leur a été donnée dans les locaux du grand Concours en général et dans ceux de l'*Amigo* de Bruxelles en particulier. (*Emotion générale.*)

D'importants et glorieux événements, dont un seul eût suffi pour illustrer mon règne, se sont accomplis en Belgique pendant la présente année.

Je cite avec une légitime fierté la 100^{me} représentation de *Tati l'Perriqui*, l'établissement des montagnes russes et des tonneaux d'amour, les courses de taureaux et

le concours de beauté de Spa, les fêtes qui ont eu lieu à Diest pour célébrer la canonisation de Saint Jean Berchmans, enfin l'élection triomphale de M. Powis de Ten Bossche. (*Ovation.*)

La situation financière, sociale et économique persiste à devenir chaque année de plus en plus florissante; c'est à tel point que si, à l'occasion de son jubilé pontifical, le Saint Père n'avait pas daigné consentir à recevoir le trop plein des espèces qui encombrant la Belgique, nous aurions fini tous par périr, engloutis sous des avalanches de pièces de monnaies. (*Acclamations délirantes.*)

Sur ce, je m'aperçois que je vous en ai dit suffisamment comme cela; je m'en retourner donc chez moi pour surveiller à la cuisine les apprêts du petit souper extra que je me paye ce soir en votre honneur.

Je déclare donc ouverte la session législative 1888-89 et je vous la casse à tous. Vive la Belgique! Vive ma Majesté!

RACAGNAC.

Divagations internationales.

Les événements auxquels les grands journaux accordent généralement l'honneur d'une dépêche particulière à leur rubrique « Dernières nouvelles », présentent toujours, chacun sait cela, un intérêt palpitant.

Au surplus, malgré leur gravité apparente, elles ne manquent presque jamais de joyuseté.

C'est ainsi qu'en parcourant l'autre jour mon carré habituel, je suis tombé sur deux dépêches, dont je suis loin de vouloir contester l'importance politique, mais qui m'ont néanmoins mis légèrement en gaité.

La première était ainsi conçue :

« Madrid, 5 Novembre. — *L'infante Eulalie a accouché d'un prince. Un décret confère au nouveau-né le titre et les droits d'infant.* »

Ce moutard qualifié de prince, dès l'instant précis de sa naissance, me paraît être tout d'abord d'une précocité extraordinaire.

Après cela, il y a dans certaines familles des gens qui semblent prédestinés aux avancements rapides!

Je glisse donc légèrement sur ce premier point. Mais j'exige impérieusement des explications détaillées au sujet du décret signalé par le télégraphe dans la dépêche ci-dessus.

Quels seraient bien ces droits mystérieux conférés par ordonnance royale à cet enfant d'un jour?

J'ai eu beau me creuser la tête; j'avoue n'avoir aucune espèce d'idée des prérogatives dont le jeune infant pourrait utilement jouir à son âge, à part toutefois le droit de faire ce qu'il lui plaît... dans ses maillots.

Et pour cela, vous savez, Eulalie, inutile d'édicter des décrets. Nous avons tous joui de droits semblables..... autrefois.

Oh! ces grands d'Espagne par droit de naissance!

J'arrive à ma seconde dépêche d'une importance plus considérable encore que la première

Elle portait ce qui suit :

« St-Petersbourg, 5. Novembre. — Le Sultan a envoyé à M. de Giers la croix de l'Osmanie avec diamants. »

Cette fois-ci par exemple, malgré le caractère manifestement oriental de cet événement, je me déclare tout-à-fait désorienté.

Comment le Sultan n'a plus le sou pour payer ses cuisiniers, à preuve que ceux-ci se sont vus dernièrement dans l'obligation de se mettre en grève, et il se permet d'envoyer à l'étranger des croix de diamants?

Ah! mais, je proteste! Quand on est à ce point là dans la déche on ne se livre pas à de semblables prodigalités.

Aussi il n'y a plus d'hésitation possible : le Grand Turc doit être interdit d'urgence et placé d'office sous conseil judiciaire.

Il ne faut pas que ce digne Sultan se mette en situation de mourir de faim dans ses vieux jours.

Je réclame en conséquence pour lui la protection tutélaire de la diplomatie.

Puisque je m'occupe d'affaires orientales, je vais me permettre de pousser une botte jusqu'à Athènes.

A l'occasion du 25^{me} anniversaire de son avènement au trône, le Roi de Grèce e reçu, ces jours derniers, un tas énorme de députations, plus ou moins officielles, accourues de toutes parts sous prétexte de le féliciter, ce qui a naturellement mis l'auguste jubilaire dans l'obligation de bacler un nombre considérable de harangues de remerciements.

Les journaux politiques du monde entier ont constaté avec délire le caractère pacifique des discours prononcés en cette mémorable circonstance par Sa Majesté hellénique!

Le tas de farceurs! Comme si cela n'était pas tout naturel à cette saison-ci de l'année!

Voyons! Est-ce que la Grèce pourrait sérieusement songer à fondre sur quelq'un en hiver!

Attendons au moins l'été que diable!

ZUTALORS.

De ci, de là.

Souvenez-vous-en. — Le Journal de Liège reproduit un article de l'Italie dans lequel il est dit « qu'aucune grande puissance ne songe à violer la neutralité de la Suisse et de la Belgique. »

L'Italie a raison, ajoute sentencieusement notre grave confrère; ces inventions ridicules ne peuvent faire aucune impression sur des esprits sérieux. »

Eh! bien alors, il faut avouer que les esprits sérieux (!!) ont la mémoire bien courte!

Que le Journal de Liège se rappelle seulement la guerre de 1870 et les charmantes intentions de feu Badinguet à l'égard de la Belgique.

Après cela les esprits sérieux ne s'occupent peut être pas de pareilles bagatelles!

Comptez dessus! — Un de nos confrères compte sur l'activité (sic) du comité de l'Association libérale de Liège pour mener à bonne fin l'idée de la réunion d'un nouveau congrès libéral.

L'activité (!!) du comité de notre Association libérale! Parole d'honneur, les bras m'en tombent.

Sérieusement confrère! Vous avez voulu blaguer, n'est-ce pas. Alors nous sommes d'accord!

Tu quoque Ernest! — Le brav'général Boulanger a marié l'autre jour sa fille.

Dans l'intention sans doute de manifester publiquement ses sentiments républicains et anti-cléricaux, il s'est présenté à la mairie en redingote noire pour le mariage civil et le lendemain à l'église en grand uniforme pour le mariage religieux.

Bon! Voilà que le brav'général essaye de nous la faire à la duchesse d'Arenberg à présent

Une fameuse bonne note pour lui.... si le Roy fait un jour son entrée solennelle dans sa bonne ville de Paris!

Et dire que ce cher Ernest est républicain! Que serait-ce, oh? mon Dieu, si par impossible il ne l'était pas.

Un festin de Balthazar. — D'après les comptes-rendus des journaux allemands, le banquet offert par la ville de Hambourg, à l'empereur d'Allemagne a coûté 75.000 fr.

270 convives ayant pris part à ces agapes historiques, cela nous fait environ 315 francs par tête.

Si tous ces augustes banqueteurs n'ont pas quitté la table avec une indigestion titanique, eh! bien il ne me reste qu'à m'incliner, plein d'admiration, devant la solidité prodigieuse des estomacs teutons.

Les sévérités de Thémis. — Une pauvre femme de Villers devant Orval vient d'être condamnée par le tribunal correctionnel d'Arlon à quatre mois d'emprisonnement pour vol... d'un pain.

On ne peut s'empêcher de frémir en songeant à la peine énorme qui aurait vraisemblablement frappé M. Kindt de Rodenbeck, s'il avait par hasard été jugé par les magistrats qui composent aujourd'hui la correctionnelle d'Arlon.

Un pain valant environ 50 centimes et les détournements attribués à l'ex caissier principal de la Banque de Belgique s'élevant à plus de 10 millions, les juges d'Arlon, pour rester conséquents avec eux-mêmes, auraient dû condamner ce malheureux à quatre-vingt millions de mois ou six millions, six cent soixante-six mille, six cent soixante-six (6.666.666) années d'emprisonnement; ce qui me paraît hors de toute proportion avec la durée moyenne de la vie humaine.

Enfin, inclinons-nous avec respect devant les arrêts de la justice.

Quand on est dans la déche. — Les frais de réception de l'empereur d'Allemagne en Italie, atteignent, paraît-il, le chiffre de dix millions.

C'est pour rien, surtout lorsqu'on se rappelle le déficit énorme par lequel le budget du royaume d'Italie se clôture chaque année.

Quand on pense, après cela, qu'environ 200.000 Italiens émigrent tous les ans pour cause de misère, on ne peut que louer la parcimonie dont on a fait preuve en l'occurrence.

Une belle institution les voyages d'empereur, quoi?

Une distraction magistrale. — Un fait divers étonnant qui nous arrive de la Canbière, importation directe:

« Un magistrat de Marseille, rentrant chez lui jeudi, vers une heure du matin, se mit au lit et avant de s'endormir fuma sa pipe. Soudain une explosion eut lieu. Le fumeur n'avait plus entre les dents qu'un fragment de tuyau de pipe. Le magistrat avait, par mégarde, fourré dans sa pipe, en même temps que le tabac, une cartouche de revolver oubliée dans une blague à tabac. »

Ce magistrat qui éprouve le besoin de fumer sa pipe au lit à une heure du matin, et qui fourre par mégarde dans sa bouffarde des cartouches de revolver, me fait l'effet d'être un drôle de pistolet.

Mais bah! à Marseille tout arrive?

A Fragnée. — Un extrait passablement grincheux, de la chronique locale du Journal de Liège:

« On travaille au grand trottoir de l'Ecole normale de Fragnée. Quand donc pourra-t-on de là atteindre la Chapelle du Paradis, sans se croter outrageusement? On devrait cependant penser que tout le monde ne peut payer une voiture pour rentrer à travers le brouilli et les fosses et les bosses. On devrait aussi songer aux femmes qui doivent passer là tous les jours, quelque temps qu'il fasse. »

Mais c'est sans doute précisément parce que l'on songe aux femmes, qu'on laisse subsister cet état de choses.

Vous savez les créatures du beau sexe qui circulent dans les endroits boueux fournissent généralement aux amateurs l'occasion de lancer des regards indiscrets, et, dame, il peut bien être permis à nos édiles d'avoir toujours vingt ans dans quelque coin... des yeux

Un peu de logique, s. v. p. — A la suite du déraillement du train impérial russe sur la ligne du Caucase, un service divin a été célébré à la chapelle de l'ambassade de Russie à Berlin, pour remercier Dieu, disent les gazettes, d'avoir sauvé le Czar.

Puisque c'est Dieu qui a sauvé le Czar, c'est à lui aussi alors qu'il faut attribuer la mort des vingt et un malheureux qui ont été tués dans cette catastrophe.

Est-ce que les parents des victimes ne vont pas faire célébrer, à leur tour, un service divin de remerciements?

BRICOLEUR.

Bibliographie.

Les Trimleu, pièce naturaliste en deux actes de M. H. Baron, couronnée au concours de la Société liégeoise de littérature wallonne, va paraître dans quelques semaines.

Toutes les sociétés dramatiques de la province de Liège voudront interpréter cette pièce, qui a été jouée avec le plus grand succès par le Cercle Molière sur les principaux théâtres de Bruxelles et Liège et notamment au Théâtre Royal, au Pavillon de Flore, au Gymnase et au Théâtre Molière de Bruxelles.

Le monopole de la vente a été confié à M. Giboreau, marchand de musiques, rue de Bex

Théâtre Royal.

Nous enregistrons avec plaisir la brillante rentrée effectuée dimanche par M. Jourdain dans le Trouvère. L'excellent ténor, dont la voix est toujours puissante et agréable, a chanté et joué le rôle de Maurique avec une réelle autorité.

On lui a fait un vrai succès et l'on peut être certain que M. Jourdain fera passer plus d'une bonne soirée, cet hiver, aux habitués du Théâtre royal.

M. Genécand a fait ressortir de nouveau, dans le rôle du Comte de Luna, les solides qualités dont il avait déjà donné des preuves évidentes dans Guillaume Tell. Notre baryton de grand-opéra chante et joue de telle façon que l'on ne se douterait guère par moments qu'on se trouve en présence d'un débutant.

M. Labarre, la basse-noble, n'est pas possesseur d'une voix bien forte; mais il chante juste et avec goût; au surplus, son jeu est correct et consciencieux.

Mlle Duzil, une toute jeune artiste engagée en qualité de falcon double, chantait le rôle de Léonore. Elle s'est tirée avec honneur de cette tâche difficile.

Sa voix est fraîche et jolie; elle joue de plus avec les meilleures intentions. Aussi le public ne lui a pas marchandé ses encouragements.

Mlle Asch (Azucena), a été également accueillie de très favorable façon. Elle a d'ailleurs fait preuve d'un incontestable talent dramatique.

En somme M. Lenoir a eu généralement la main heureuse et tous ses pensionnaires sont visiblement animés du désir de bien faire.

La représentation du Barbier de Séville a confirmé la bonne impression produite de prime-abord par M^{me} Bellemont, MM. Maignier et Lissoty.

Elle nous a permis en outre de faire connaissance avec le nouveau baryton d'opéra-comique.

M. Andra a conquis d'emblée les sympathies du public. Il est doué d'une voix fort sympathique et le comédien est loin d'être gauche.

En résumé son premier début a été très heureux.

Signalons pour finir l'excellente représentation du Songe d'une nuit d'été, dont l'interprétation a été très soignée.

Toutes nos félicitations à M^{mes} Bellemont et Frasset, MM. Jourdain, Maignier et Lissoty. X.

Théâtre Royal.

Bureau à 6 1/2 h. — Rideau à 7 h. DIMANCHE 11 NOVEMBRE 1888

FAUST

Grand-opéra en 5 actes et 9 tableaux, Paroles de MM. CARRÉ ET BARBIER, musique de Charles GOUNOD.

LUNDI 12 NOVEMBRE 1888

Le Trouvère. — Maître Pathelin.

Théâtre du Gymnase.

Bureau à 7 h. — Rideau à 7 1/2 h. SAMEDI, 10 Nov. — Relâche.

DIMANCHE 11 et LUNDI 12 Nov.

La Closerie des Genêts

Drame en 8 actes. Le chef-d'œuvre de Frédéric Soulié.

Théâtre du Pavillon de Flore.

Bureau à 6 h. — Rideau à 6 1/2 h.

Dimanche 11 et Lundi 12 Novembre

Représentation extraordinaire Avec le concours de M^{lle} LUCE, du Théâtre des Bouffes de Paris.

MAM'ZELLE NITOUCHE

Opérette en 4 actes, par MM. Meilhac et Millaud, musique de M. Hervé.

On commencera par:

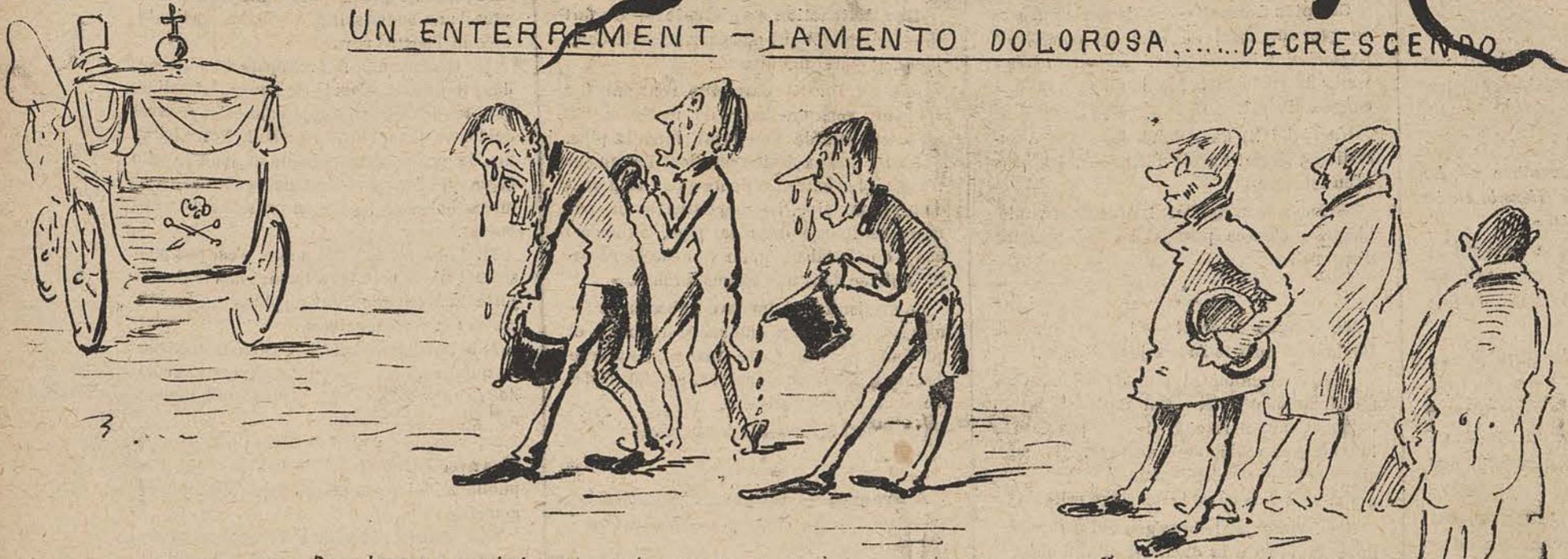
Les Crochets du Père Martin

Drame en 3 actes, par MM. Cormon et Grangé.

Liège. — Imp. et Lith. de J. Daxhelet.

NOS MOEURS

UN ENTERREMENT - LAMENTO DOLOROSA..... DECRESCENDO



Des larmes qui s'expliquent... surtout quand on n'hérite pas.

Certaines douleurs sont muettes et principalement... les petites.



cherchant à noyer leur douleur...absente.

Venus là pour tuer le temps - Conversations particulières très intéressantes.

Se sont-ils bien amusés à cet enterrement-là!!

UN MARIAGE. LAMENTO DOLOROSA..... CRESCENDO



Belgebutth

LES TÉMOINS..

Gaité exubérante de très bon augure pour les ripailles du soir.

LES SACRIFICATEURS..

Contentement digne mais réel, comme il convient à des gens qui sont sur le point d'être débarrassés d'une fameuse tuile.

LES VICTIMES.

Mine allongée et attitude sombre et morne perpétuellement en situation.